

<b>Objectif d'amélioration</b>	<b>Diminuer le nombre d'avis de non-conformités détectées par le MRNF</b>
<b>Cible</b>	Diminuer la quantité d'avis de 10 % à chaque année.
<b>Indicateur</b>	Quantité d'avis de non-conformité émis
<b>Horizon stratégique</b>	2010-2013

Stratégies et actions à entreprendre	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	Outils de suivi
<b>Action à entreprendre</b>			
Sensibilisation des contremaitres et des opérateurs sur l'importance de respecter le RNI.	Coordonnateur env.	2011-05-30	Avis MRNF
Inviter le MRNF à la semaine de formation des contremaitres pour discuter de l'importance de respecter le RNI.	Coordonnateur env.	2011-05-08	
<b>Documentation et acquisition d'informations</b>			
Tous les avis sont classés dans le SGAFD au fur et à mesure de leur réception.	Coordonnateur env.	En continue	SGAFD
Tous les corrections sont documentés et classés dans le SGAFD	Coordonnateur env.	En continue	SGAFD
<b>Sensibilisation</b>			
Un retour sur les bonnes pratiques environnementales est fait aux inductions printanières.	Coordonnateur env.	2011-06-30	Présentation powerpoint
<b>Suivi</b>			
En 2009-2010, 17 avis ont été émis au total. Un maximum de 15 avis de non-conformité peut-être toléré en 2010-2011			
Le suivi des avis se fait avec le registre NC-PK_MRNF	Coordonnateur env.	2011-04-30	registre NC-PK_MRNF
Aviser le MRNF après chaque corrections	Surintendant foresterie	2011-04-30	Courriel, photo

<b>Bilan du plan d'action</b>
<b>L'objectif de 2010-2011 a été atteint.</b>

Préparé par: David Boivin et Dominic Bouchard  
Révisé mars 2011